

**République de Côte d'Ivoire**  
**Union - Discipline Et Travail**  
**Porte-parolat du Gouvernement**

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 29 FEVRIER 2012**

Le mercredi 29 Février 2012, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h à 12h au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la Présidence de son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

I/ - Mesures générales / Ordonnances et décrets

II/ - Présentation de communication

III/ - Divers

**I/ - Mesures générales / Ordonnances et décrets**

**Au titre du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères**

Sur présentation du Ministre d'Etat, le Conseil des Ministres a approuvé le décret portant modification du décret N° 2000-592 du 17 août 2000 relatif aux modalités de l'attribution des passeports diplomatiques et de services.

Devant l'inflation du nombre de passeports officiels délivrés au cours de la dernière décennie, ces derniers ont perdu le crédit qu'ils avaient au niveau international. La réforme proposée vise, en limitant entre autres le nombre d'ayant droits, de redonner à ce document sa crédibilité d'avant et



Your complimentary  
use period has ended.  
Thank you for using  
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to  
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

relève l'exemption de visas aux détenteurs de ces passeports

Ce décret introduit donc la prise en compte de textes relatifs à la délivrance de passeports, sous format biométrique, aux ayant droits désignés par le décret. Tous les détenteurs de passeports diplomatiques et de services non biométriques devront les substituer à des passeports biométriques dans un délai de 6 mois à compter de ce jour. A cet effet, des centres d'enrôlement et de délivrance des passeports officiels biométriques dans une ou deux ambassades ivoiriennes choisies dans chaque continent ou zones géographiques seront ouverts dans les semaines à venir.

#### Au titre du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie

Sur présentation du Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé le décret portant définition du périmètre de l'exploitation du gisement pétrolier et gazier Foxtrot de la zone spéciale F du champ « Foxtrot » du bloc C-27, celui portant extension du périmètre d'exploitation du gisement Foxtrot au gisement pétrolier et gazier Mahi et celui portant extension du périmètre d'exploitation du gisement Foxtrot au gisement pétrolier et gazier Marlin. La prise de ces décrets se justifie par régularisation de la situation juridique de ces trois gisements et pour permettre à l'opérateur Foxtrot International de poursuivre ses activités dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

#### Au titre du Ministère de la Communication

Sur présentation du Ministre, et dans le cadre de la libéralisation du secteur de la communication audiovisuelle, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de décret portant définition des critères rigoureux de sélection des candidatures en vue de la délivrance des autorisations d'usage des fréquences de radiodiffusion sonore ou télévisuelle pour en garantir la qualité et l'impartialité.

Un second projet de décret fixant les conditions d'exploitation et d'usage des fréquences de radiodiffusion et télévisuelle a également été approuvé. Il prévoit de soumettre les services de communication audiovisuelle à des autorisations d'usage ainsi qu'au paiement de la contrepartie financière (sous forme de redevance).

## II/ - Communications

Le Conseil des Ministres a entendu trois communications :

#### Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Cette communication fait l'état d'avancement des mesures prises pour permettre la remise en route du système national d'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

Devant la précarité des installations et équipements constatée dans les structures de l'Enseignement Supérieur et pour garantir un retour à un calendrier académique et à une qualité d'enseignement conforme aux normes internationales, le Président de la République avait pris la douloureuse décision

2, pour pouvoir apporter les aménagements nécessaires à pédagogiques.

Le Ministre a informé le Conseil de ce que la remise à niveau de ces structures est en cours, avec un état d'avancement satisfaisant, pour permettre une rentrée scolaire en septembre 2012 dans d'excellentes conditions.

#### Au titre du Ministère des Transports

Le Conseil a entendu une communication relative à la modernisation du transport routier.

Le secteur du transport routier, en grande difficulté avant les différentes crises sociopolitiques qu'a connu la Côte d'Ivoire, sort de ces conflits très sinistré. Cela est caractérisé par un transport routier évoluant dans l'informel et est source de lenteur dans le traitement de nombreuses statistiques peu fiables et difficiles à obtenir.

Pour solutionner ces multiples problèmes, moderniser et révolutionner le secteur des transports routiers, une réforme des procédures de traitement des opérations de service aux usagers a été proposée. Elle est basée sur la mise en place, au Ministère des Transports, d'une base de données unique regroupant l'ensemble des activités des différents acteurs du transport routier.

Le Conseil a autorisé la mise en place d'un comité de pilotage devant mener cet ambitieux projet.

#### Au titre du Ministère des Ex-Combattants et des Victimes de Guerre

Le Conseil a entendu une communication relative au compte rendu de la mission d'information et de sensibilisation des Ex-Combattants au Centre et au Nord de la Côte d'Ivoire.

Le Ministère des Ex-Combattants et des Victimes de Guerre a effectué du 21 au 23 mars 2011 une mission dans la région du Centre et du Nord de la Côte d'Ivoire pour informer les Ex-Combattants sur sa mission et recueillir leurs attentes en vue de faciliter leur réintégration dans la société de manière durable.

Cette mission a permis au Ministère de prendre les mesures idoines, afin d'apporter l'assistance nécessaire à cette population dont la prise en charge est vitale pour garantir le retour de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire.

#### III - Divers

Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement a informé le Conseil de la tenue à Abidjan du Conseil d'Administration de la BADEA, une première en Afrique de l'Ouest et qui se tiendra du 7 au 9 Mars prochain.

La Ministre de l'Education Nationale a ensuite évoqué le déficit en matière d'enseignants dans les établissements primaires et secondaires et a annoncé des mesures techniques et financières pour pallier à ces déficits.

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur a effectué un compte rendu des élections partielles du 26 février 2012. L'ensemble du processus s'est correctement déroulé dans 10 circonscriptions sur 12. Les circonscriptions de Facobly et Bonon ont connu des incidents ayant entraîné, à Bonon, la mort de



**PDF**  
Complete

*Your complimentary  
use period has ended.  
Thank you for using  
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to  
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

par le Ministère de l'Intérieur sont actuellement en cours

Le Président de la République a évoqué avec préoccupation la question du coût de la vie et de l'inflation. Il a instruit le Ministre du Commerce de préparer une communication en vue d'une discussion du gouvernement pour trouver une solution rapide à ce problème.

Fait à Abidjan, le 29 Février 2012

Patrick ACHI, Ministre des Infrastructures Economiques, pour le porte-parole du Gouvernement